



## Compte-rendu du CTSS DIRIC du 16 mars 2015

### Suites données au dernier CTSS (suivi du fonctionnement et de la vie des centres) :

La fin des activités d'exploitation dans le centre d'Orléans est prévue pour le 16 juin. Le centre de Bourges reprendra les productions. La fonction de brigadiste est supprimée (la prime reste attachée à l'agent concerné, celui-ci étant « muté dans l'intérêt du service »). Les locaux appartenant à l'Etat seront remis à France Domaine.

Pour Bourges, l'effectif reste serré, jusqu'à l'arrivée d'un soutien en provenance de Nevers, peut-être en position de télétravail.

Pour Châteauroux, la direction fait part d'une possible nécessité au passage en observation auto à moyen terme, en raison des difficultés à maintenir le centre ouvert. Actuellement, le centre ferme un jour par semaine.

Pour Roissy, une représentante de la CGT évoque la volonté de faire participer les prévisionnistes à des conférences de délibérations relatives aux activités de l'aéroport. Cette participation ne fait pas l'unanimité. La directrice précise qu'il y a une demande (30 janv. 2015) des directeurs de la DSNA, d'ADP et d'Air France d'améliorer les échanges, notamment par voie téléphonique. Si des pressions étaient parfois exercées sur les agents par l'un de ces 3 clients pour modifier une prévision, la direction s'engage à « remonter » le problème.

Les prévisionnistes d'Orly, de Roissy et les CPR à Saint-Mandé doivent faire des conférences quotidiennes.

Pour Tours, le passage à l'observation automatique est prévu pour 2016 sur un calendrier DSO. L'effectif va se stabiliser à 2 + 7 avec deux arrivées et deux départs en retraite prévus pour 2016. Concernant le maintien des nuits, les réflexions se poursuivront après le résultat de l'enquête sur les charges pesant sur des Prévisionnistes Conseils.

Pour Trappes, l'effectif est à 1+10, le poste de chef de centre ouvert en IT sera certainement pourvu. Dans le cas où les prestations de nuit deviennent difficiles à tenir, la solution privilégiée est le recours à un soutien par Tours.

De manière très générale, en cas de difficultés pour tenir la continuité de l'exploitation, la direction n'exclut pas de faire appel aux adjoints pour assurer certaines vacations, à titre exceptionnel, pour pallier en cas de nécessité donc souhaite que les adjoints soient en mesure de pouvoir le faire (donc aient les compétences pour). Dans d'autres DIR, des postes d'adjoint sont ouverts à 50% « adjoint », 50% « vacation », ce que dénoncent les représentants des personnels.

Au CMIR :

Les réflexions sur l'organisation du service TTI se poursuivent (au même titre que pour tous les services TTI). Certaines tâches sont mises en commun entre AS et EX. Chaque service forme l'autre.

Au sein du groupe de réflexion national, concernant Saint-Mandé, DIRIC/D a obtenu que la

réflexion sur l'optimisation des fonctions support bureautique et réseau se fasse sans préjuger du rattachement des équipes à quelque service que ce soit. L'action a été renommée : « Instruire l'optimisation des fonctions support bureautique et réseau sur le site de St Mandé ».

Le GT « Prévi-Conseil » DIRIC a été mis en veille car le sujet des nuits (à Trappes notamment) étant moins prégnant, les prestations de briefing à la Belgique (à RTBF) étant désormais assurées par l'IRM (la Météo belge) en lieu et place de DIRIC/Médias.

#### **Automatisation du Radiosondage de Trappes :**

L'installation du robotsonde a lieu le 13 avril, les formations sont prévues les jours suivants.

Une large implication de la MIR78 est prévue afin de gêner le moins possible le Preci-Conseil.

Le contrôle des données sera assuré en vacation RS / climatologie. Tant que celle-ci existe. La qualité de la mesure, le comportement du RS automatique seront suivis dans leur ensemble grâce à cette vacation, avec le soutien de la division OBS pour relayer des informations vers la DSO.

Si les vacations du CM de Trappes évoluaient, l'organisation du travail telle que présentée à ce CTSS devra évoluer.

Le passage à l'Hydrogène demandera d'instruire l'organisation autour de la sécurité, notamment en dehors des horaires de bureau, en coordination avec SG/LOG.

#### **Unité Médias : évolution de l'activité et de l'organisation :**

Les conséquences de la reprise des prestations par l'IRM sont essentiellement que les 3 agents dédiés à Radio-France ne sont plus assujettis à des prises de poste aux aurores (donc conséquences plutôt positives).

La contrainte budgétaire pèse sur le choix des outils à venir.

Une « convention de service » doit être signée avec la DIRCOM pour cadrer les activités effectuées en faveur de ce service.

En guise de conclusion la directrice estime que les perspectives pour cette unité sont très positives.

#### **Suivi des effectifs et CAP :**

Parmi les ouvertures déjà acquises (cf. listes sur intramet), nous rappelons que figurent les postes de CM78 / D et CM95/ D (avec des candidatures), tandis qu'à MPF un poste est ouvert avec a priori un candidat mais sans que ce soit son premier choix.

Demandes d'ouverture de postes faites par la DIRIC à la DG pour les prochaines CAP :

#### **ITM :**

TTI/DA (recouvrement TSM)

1 Prévi CPR

#### **TSM :**

2 postes PC aéro à Roissy

1 poste PC aéro à Orly, puis un second après remarques des représentants des personnels afin de s'ajuster au TROED

2 postes à Diric/Prévision

2 à mir91

1 TTI/AS

Les capacités en développement, notamment à MPF, sont difficiles à mobiliser. Des agents de TTI acceptent de soutenir les équipes de développement, mais la situation n'est pas satisfaisante.

Six départs à la retraite sont prévus :

1 ipef (Diric/IQ), 1 IT à Orléans, 4 Tsm (2 à Blois, 1 à Trappes, 1 à Roissy).

D'autres départs sont prévus pour 2016 mais pourraient avoir lieu en 2015 (avec les CET notamment)...

### **Plan de formation DIRIC :**

En 2014, les agents de la DIRIC ont participé à 428 actions (sessions) de formation, ce qui représente 790 jours. Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 3,8.

En légère augmentation par rapport à l'an passé.

Le taux de réalisation du plan de formation est de 86 %. On note qu'une part importante d'actions de formation a été intégrée dans le plan durant l'année. La direction rappelle que n'apparaissent dans ce plan que les formations considérées jugées « indispensables » (cf. vos CR d'entretien annuel).

Pour 2015, certaines formations au niveau national auront un impact notable à la DIRIC, notamment « management », Arome PI / Arome PE, prévision-Conseil.

### **Télétravail :**

A ce jour, il n'y a pas eu de demande formalisée qui concernerait un agent à la DIRIC.

### **Harmonisation des documentations d'organisation des DIRs :**

Des documents type élaborés par la DG (DSR, Direction des Service Régionaux) précisent les organisations standard des divisions.

Ils ont été fournis aux chefs de divisions et de centres pour examen.

L'objectif est de supprimer la documentation locale, en la remplaçant par cette documentation standard et par des documents spécifiques à chaque DIR listant leur spécificité. Ces documents-ci seront examinés en fin d'année par le CTSS local (ce comité DIRIC).

La CGT fait remarquer que ces documents type n'ont jamais été présentés au CT de Météo-France (CT-EP). Discussion à suivre, certainement dans cette instance nationale.

Prochain CTSS le 10 septembre